



LA FEUILLE

lettre d'information municipale

Cassagnes-Bégonhès

Juin 2021

À LA UNE POUR CET ÉTÉ : DU SPORT ET DE LA GOURMANDISE

LA CARAVANE DU SPORT LE 9 JUILLET :

La Caravane du sport, un événement sportif itinérant, gratuit et ouvert à tous publics, s'installera place du Céor le 9 juillet. Vous pourrez venir vous divertir dans une ambiance musicale au cœur du village, à l'ombre des arbres de la place, de 15 h à 19 h. Une quinzaine d'ateliers seront proposés et encadrés par des animateurs et moniteurs diplômés. Au programme : mur d'escalade, tir à l'arc, hip-hop, panna-foot, baby-foot...

La Caravane rend le sport accessible à tous en faisant découvrir de façon ludique de nombreux sports et fait la promotion du sport comme vecteur de bien-être (santé et sociabilisation). Ces animations autour du sport sont intergénérationnelles et participent à montrer que le sport peut être créateur de lien social, favorisant le mieux vivre ensemble et la solidarité. Tous les âges pourront participer gratuitement à toutes les activités.

LE CITY TOUR DE BASKET LE 26 JUIN :

Samedi 26 juin, de 14 h à 15 h 30, initiation gratuite au basketball pour les 7-11 ans, organisée par le club Luc-Primaube basket. Sans inscription. Rendez-vous au terrain multisports (à côté du terrain de football).

LE PARELOUP CÉOR FOOTBALL

CLUB PROPOSE :

Le 19 juin à 14 h 30 :
Initiation au football

Le 28 août à partir de 15 h :
Portes ouvertes

Ces deux événements sont organisés au stade de foot de Cassagnes-Bégonhès

MARCHÉS GOURMANDS LES 22 JUILLET ET 12 AOÛT :

Après le succès de la première édition l'été dernier, l'association des Commerçants et Artisans cassagnols et la mairie ont décidé de renouveler non pas un, mais deux marchés gourmands. Ils auront lieu le jeudi 22 juillet et le jeudi 12 août.

Ces marchés gourmands seront sous le signe du bien-manger, avec une priorité aux producteurs locaux, aux forains du marché hebdomadaire et aux commerces du village. L'objectif

est de créer un moment convivial, avec de bons produits locaux et une animation musicale.

Une démarche écologique est aussi affirmée : le public est invité à apporter ses couverts, assiettes et verres.

Les deux marchés auront lieu dans le village de Cassagnes-Bégonhès, ils seront ouverts au public de 18 h à 23 h, et se dérouleront dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.



NOUVEAU SENS DE CIRCULATION ET MISE EN VALEUR D'UN QUARTIER

Menés en étroite collaboration avec le département, les travaux de l'élargissement de l'ancienne voie communale n° 6, qui est devenue une départementale, sont terminés. La date de réception des travaux était le 26 mai.

Cet élargissement entraîne un changement dans nos habitudes de circulation. Désormais, les véhicules venant de la direction de Réquista et se rendant dans la direction de Naucelle doivent passer le pont et tourner ensuite à gauche. Un panneau interdiction de tourner à gauche est situé après le café le Katana (anciennement café Angles) pour rappeler

qu'il ne faut plus emprunter l'épingle à cheveux de l'avenue des Marronniers. Les véhicules venant de la route de Naucelle et se rendant dans la direction de Réquista doivent emprunter la nouvelle route en passant à gauche du monument aux morts ; ceux souhaitant rejoindre la route de Rodez doivent passer à droite du monument aux morts. Des panneaux directionnels vont être prochainement installés ! Enfin, les véhicules venant de Rodez et se rendant vers Naucelle doivent tourner à droite après la pharmacie. Nul doute que les Cassagnols assimileront très vite ces nouveaux sens

de circulation. Ces travaux ont aussi sécurisé la circulation des piétons grâce à un passage dédié, sur la nouvelle voie. Le monument aux morts et les abords de l'ancienne mairie sont mis en valeur, tout comme la place du Marché, avec son superbe mur de soutènement et la plantation de quatre érables en remplacement des deux platanes, ainsi que de celle du Céor, redessinée et agrémentée de trois tilleuls supplémentaires.

Ce quartier de Cassagnes, à proximité des berges du Céor, du cœur historique de notre village et de son clocher, méritait parfaitement cette mise en valeur.



Travaux d'aménagement place du Céor, un projet communal réalisé avec le soutien financier de Pays Ségali Communauté, du conseil départemental de l'Aveyron, de la région Occitanie et de l'État.

DÉJECTIONS CANINES : AMÉLIORONS LA PROPRETÉ DE NOTRE VILLAGE



Les travaux de la traversée et du cœur de village ont été l'occasion de créer de nombreux massifs de fleurs et d'arbustes.

Il faut malheureusement constater que quelques-uns de nos amis les chiens s'y soulagent avec une assiduité telle que les employés municipaux n'y trouvent pas que des mauvaises herbes : c'est pour eux un moment particulièrement pénible accompagné d'une odeur repoussante. Cette rencontre avec les déjections canines est d'autant plus désagréable lors du passage du rotofil.

C'est la raison pour laquelle la commune a décidé d'une large campagne de sensibilisation. Des panneaux sont installés dans tous les massifs ainsi que sur les berges du

Céor, et d'autre part des poches, qui peuvent être retirées en mairie, sont mises à disposition des propriétaires. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la responsabilité citoyenne, elle vise à encourager ceux qui ne ramassent pas encore les déjections de leur animal de compagnie à le faire désormais, à éviter de faire subir à nos employés municipaux d'importants désagréments sanitaires et enfin à contribuer à faire de notre village un village propre.

Il est permis de penser que la contribution des propriétaires de chiens à la propreté de notre village n'a rien d'exagéré par rapport au plaisir d'avoir près de soi un si agréable, et souvent indispensable, animal de compagnie.

DU PLAN D'EAU DU GLANDOU

Construit en 1975, le plan d'eau, très prisé des pêcheurs, est un lieu privilégié de promenade pour les Cassagnols. C'est pourquoi, malgré le problème d'envasement qui s'aggrave d'année en année, le conseil municipal a émis le souhait de le conserver.

On sait que ce sera difficile car, lors d'une rencontre avec les services de l'État, ceux-ci ont bien précisé que la conservation du plan d'eau sera lourde administrativement, compte tenu d'une réglementation qui n'existait pas en 1975 et qui s'est considérablement renforcée dans le temps autour de la sécurité des digues et du risque d'inondation. De plus, cette rencontre a permis d'apprendre que ce plan d'eau n'avait pas été déclaré, car cette obligation n'existait pas à l'époque, et que sa régularisation au titre de la réglementation de la loi sur l'eau et de la sécurité des ouvrages hydrauliques était une priorité.

La conservation sera aussi financièrement très lourde. En effet, l'ouverture de la vanne du barrage, dans l'état actuel d'envasement du plan d'eau, est aujourd'hui impossible, car le volume de vase qui se déverserait dans le Céor provoquerait une pollution de ce cours d'eau. Il sera donc nécessaire d'évacuer d'abord l'eau par une dérivation et ensuite la vase qu'il sera auparavant nécessaire d'analyser pour déterminer son niveau de pollution.

Pour pouvoir avancer dans sa réflexion, le conseil municipal a donc missionné un bureau d'études afin de répondre à l'obligation de régularisation, et de nous faire connaître les conditions dans lesquelles ce plan d'eau pourrait être conservé dans son aspect actuel ou d'envisager d'autres solutions.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE DES CHÊNES

Au cours de l'été 2020, l'équipe municipale a lancé une réflexion sur la rénovation de l'école des Chênes. Une rencontre a été programmée en septembre avec l'équipe enseignante afin de connaître leurs besoins et leurs attentes. Il est ressorti de cette entrevue que les locaux n'offrent pas des conditions d'accueil optimales compte tenu du nombre d'élèves actuellement scolarisés (manque de sanitaires, cantine trop exiguë, absence de salle de motricité...).

Pour permettre à chacun de travailler dans des conditions favorables à un apprentissage de qualité, la municipalité a décidé de se faire accompagner par Aveyron Ingénierie pour réaliser une étude de faisabilité relative à l'agrandissement de l'école. En décembre 2020 et mai 2021, des agents de la Direction des bâtiments et des collègues sont venus pour recenser les besoins de l'équipe enseignante et de la collectivité ; ils ont visité les locaux et effectué des mesures afin de proposer plusieurs scénarios. Les conclusions de l'étude sont attendues pour début juin 2021.

extraits des résultats ENQUÊTE

La médiathèque dont vous êtes le héros

Profil des personnes interrogées



114 répondants
86% d'adhérents
14% de non-adhérents



80.7% de femmes
19.30% d'hommes

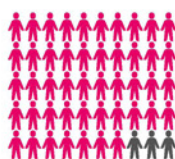


52.63% 25/59 ans
10.53% 60/65 ans
36.84% + de 65 ans



51.70% Cassagnes-B
23.70% hors commune
24.60% hors com. com.

- 79% des usagers profitent de leur trajets pour faire des courses ou des achats.
- plus de la moitié considèrent que la médiathèque leur a permis de découvrir des domaines culturels, artistiques, nouveaux pour eux et leur a permis (46%) de faire de nouvelles connaissances (amis, relations amoureuses,...).
- pour plus d'un tiers (35.70%), la fréquentation du lieu a changé l'emploi de leurs temps libres et influence leurs relations avec leur famille, amis, collègues ou autres groupes (donne d'autres sujets d'échanges, modifie leurs opinions,...).
- pour 60% des personnes, la fréquentation de la médiathèque a un impact sur leur état d'esprit (tristesse, joie, fatigue,...).



94 %

Dans l'accès aux biens culturels, une médiathèque municipale tient une place importante ou essentielle pour presque 94% (93.80%) des adhérents et 74.50 % des non-adhérents.

98%

des adhérents sont satisfaits des nouveaux horaires d'ouverture. Presque 42% voudraient partager leurs commentaires de lecture.



50 %

des non-adhérents ont été abonnés par le passé à une médiathèque. 75% ne s'y rendraient pas même si les horaires leurs convenaient mieux. 50% préfèrent acheter leurs livres. 81.30% connaissent quelqu'un qui fréquente la médiathèque de Cassagnes-Bégonhès.

EN
SEM
BLE

Pensez-vous avoir besoin d'un accompagnement à l'utilisation de services numériques en ligne (accompagnement de type formation informatique, guide pratique, conseils,...) :

- > 20% oui
- > 23% je ne sais pas
- > 57% non

Consultez l'intégralité des réponses sur le site de la mairie : www.cassagnes-begonhes.fr



Bientôt la médiathèque en ligne : accès au catalogue, actu, coups de coeur,...

EXPOSITIONS À LA MÉDIATHÈQUE

CARTE BLANCHE AU CLUB DE PEINTURE DU CÉOR

Du 1^{er} au 30 juin

Les productions sont réalisées durant et à l'issue d'ateliers de pratique en amateur par les adultes et les enfants du club, accompagnés par des encadrants professionnels. Cette carte blanche est l'occasion de découvrir le fruit de leur travail : peintures, sculptures, tableaux, objets décoratifs, mosaïque...

CARTE BLANCHE AUX ÉLÈVES DU COLLÈGE SAINTE-MARIE

Du 1^{er} au 15 juillet

« Trait portrait » avec la classe de 5^e : Il a d'abord été proposé aux élèves d'écrire un portrait d'une personne de leur famille à partir de jeux d'écriture et scéniques. Ensuite, guidés par l'artiste

plasticien Florian Melloul, les élèves ont réalisé au fusain le portrait de leur proche, portrait qu'ils ont mis en scène.

« Calligraphie » avec la classe de 4^e : Travaux réalisés avec l'artiste Xavier Piton sur la calligraphie contemporaine abstraite.

« Le pixel » avec la classe de 3^e : Travail collectif réalisé avec l'artiste Benoît Blein sur le pixel, la matérialité d'une image numérique matricielle. Indication pour regarder : il faut regarder l'image constituée d'un peu loin en plissant les yeux. L'image se révèle encore mieux en prenant une photo avec un téléphone... apparition de Harry Potter.

VIVRE ICI

Du 20 juillet au 18 septembre

L'exposition rassemble des sculptures réalisées lors d'ateliers menés par l'artiste Nathalie Andrieu en résidence en Pays Ségali autour de la notion de Vivre ici, ainsi que des photos et cartes postales anciennes du village mises en regard de photos récentes des mêmes endroits. *En partenariat avec le Centre social et culturel du Pays Ségali, l'association Au plaisir de lire et l'aide précieuse de bénévoles passionnés par l'histoire de leur village.*

Rencontre, diaporama commenté et auberge espagnole en compagnie d'Alain Bouzat autour de l'exposition Vivre ici et des images anciennes du village. Venir avec un plat salé ou sucré à partager. Vendredi 17 septembre à partir de 19h, médiathèque et salle du conseil.



L'avenue de Lodève : à droite en 2020 ; mais à gauche... à votre avis ? (réponse plus bas).

À LIRE DANS LA PROCHAINE LETTRE D'INFO :

- renouvellement du mobilier urbain ;
- aménagement de loisir (aire de jeu, tyrolienne, pas japonais) ;
- semaine européenne du développement durable ;
- reprise des activités des associations locales.

SERVICES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET ÉLUS

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi

9 h / 12 h – 14 h / 17 h

05 65 46 70 09

www.cassagnes-begonhes.fr

mairie-cassagnes12@orange.fr

Secrétaire de mairie : Christel Henry

Adjoint administratif : Aurélie Bru

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Michel Costes (maire)

Adjoints :

Julien Fraysse (1^{er} adjoint)

François Gaultier de Kermoal
(2^e adjoint)

Aurélien Drulhe (3^e adjointe)

Clarisse Lagarde (4^e adjointe)

Conseillers :

Hélène Blanc - Christophe Bousquet

Vincent Bousquet - Jean-Marc Canivenq

Geneviève Costes - Jérémy Cransac

Patrick Frayssignes - Éléonore Gayard

Claude Isnard - Jimmy Soulié

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PAYS SÉGALI - 05 65 69 27 43

DÉCHETTERIE DE SALMIECH

05 65 46 01 62 - Horaires : mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h ; samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

MÉDIATHÈQUE

05 65 74 71 01

bibliotheque.cassagnes@gmail.com

Horaires de sept. 2020 à juin 2021 :

Mardi : 16 h / 19 h

Mercredi : 9 h 30 / 12 h 30 et

14 h 30 / 17 h 30

Vendredi : 9 h 30 / 12 h 30

Samedi : 10 h / 12 h et 14 h 30 / 16 h 30

3^e lundi du mois (foire) : 10 h / 12 h

*Conception et relecture : le borogove
12120 Cassagnes-Bégonhès*

(Date de la photo ci-dessus : 1910.)